

L'ÉVASION DE SAINT-LAZARE

Introduction

À la fin de la première partie du roman, **les deux amants ont été séparés et incarcérés après avoir tenté de tromper financièrement un vieux libertin**. Des Grieux est **interné à Saint-Lazare**, maison de correction religieuse. Il est parvenu à se faire procurer **un pistolet par le frère de Manon, Lescaut**, et prend **en otage le supérieur du couvent pour s'évader**. Ce passage est **l'un des plus violemment romanesques du roman : un meurtre est commis, la frontière morale est franchie** et pourtant, le narrateur ne semble pas en être vraiment affecté.

LECTURE

Problématique : Dès lors, il paraît légitime de s'interroger de la façon suivante :

Problématique retenue : Comment ce passage romanesque révèle-t-il un personnage en marge des lois morales et sociales, dont la passion pour Manon justifie tous les actes, y compris le meurtre ?

Alternative 1 : En quoi cet épisode d'évasion illustre-t-il les ressorts du romanesque selon l'Abbé Prévost : tension dramatique, péripéties et personnage en rupture ?

Alternative 2 : Comment Des Grieux, narrateur de sa propre histoire, construit-il a posteriori une version des faits qui minimise sa responsabilité dans le meurtre ?

Alternative 3 : De quelle façon Prévost utilise-t-il les codes du roman picaresque et du récit d'aventures pour rendre sympathique un personnage moralement condamnable ?

Plan de l'analyse

- **Mouvement I** : **Le contexte de l'évasion - la détermination de Des Grieux** (de « J'aperçus les clefs » à « à tout moment »)
- **Mouvement II** : **L'incident qui fait de Des Grieux un meurtrier** (de « Enfin nous arrivâmes » à « vers la dernière porte »)
- **Mouvement III** : **Les retrouvailles avec Lescaut - un homme libre mais coupable** (de « Il n'osa refuser » à la fin)

Mouvement I - La détermination de Des Grieux : l'évasion comme acte de volonté

Ce premier mouvement installe un Des Grieux déterminé, efficace, qui mène son projet avec méthode. La présence du supérieur, figure d'autorité religieuse, crée un fort contraste dramatique.

Argument 1 - L'enchaînement des actions : la rapidité comme signe de résolution

- **Procédés** : Verbes au passé simple (« pris », « priai ») ; gérondif d'accompagnement (« en faisant le moins de bruit qu'il pourrait ») ; voix passive (« Il fut obligé de s'y résoudre »).
- **Analyse** :
 - **Les passés simples** s'enchaînent sans hésitation : ils traduisent la rapidité et la résolution de Des Grieux.
 - **Le gérondif** indique une contrainte formulée avec politesse mais sans ambiguïté sur son caractère impératif.
 - **La voix passive pour le supérieur** - « il fut obligé » - souligne que le religieux agit contre son gré, sous la contrainte.
 - **L'emploi du verbe s'y résoudre** est révélateur : il faut une résolution intérieure au supérieur pour obéir à son ravisseur. Cette **résignation d'une figure d'autorité religieuse** contribue à renverser symboliquement l'ordre établi.

Argument 2 - Le dédoublement des voix : une scène de théâtre

- **Procédés** : Dialogue alterné au discours direct ; répétition du verbe répéter (« il me répétait » / « répétais-je ») ; CCT « à tout moment ».
- **Analyse** :
 - **La construction en écho** - « ah ! mon fils, ah ! qui l'aurait cru ? » / « Point de bruit, mon père » - crée **une scène de théâtre aux personnages contrastés** : le religieux paternel et atterré, le fugitif froid et concentré.
 - **Le vocatif « mon fils »** rappelle la dimension affective et le rapport de confiance entre le supérieur et Des Grieux - ce qui rend la trahison d'autant plus cruelle.
 - À l'inverse, **« mon père » répond ironiquement** : Des Grieux lui rend la politesse du titre tout en maintenant sa menace.
 - Le **double emploi du verbe répéter et le CCT « à tout moment »** suggèrent la longueur et la lenteur du trajet à travers le couvent- **les portes se succèdent, le temps s'étire, la tension monte.**

Argument 3 - La chandelle et le pistolet : le clair-obscur dramatique

- **Procédé** : Rythme binaire ; antithèse symbolique entre les deux objets (« ma chandelle » / « mon pistolet ») ; déterminant possessif ma / mon.
- **Analyse** :
 - **Le rythme binaire** « ma chandelle dans une main / mon pistolet dans l'autre » symbolise **la scène entière** : la chandelle rappelle l'obscurité nocturne, la clandestinité, la fragilité de la situation ; le pistolet, la violence latente et le pouvoir de contrainte.
 - **Le déterminant possessif mon** pour le pistolet (objet offert par Lescaut) est révélateur : Des Grieux s'est approprié l'arme et ce qu'elle représente.
 - La **juxtaposition des deux objets** crée une **antithèse lumière/mort** qui préfigure l'événement à venir.

Conclusion du mouvement : Le premier mouvement a donc présenté un Des Grieux **déterminé et méthodique**, dont la présence d'esprit contraste avec l'effarement du supérieur. Mais **cette maîtrise va être soudainement mise à l'épreuve**.

Transition : Un élément perturbateur vient briser le plan — un domestique se réveille — et c'est là que Des Grieux franchit la frontière de l'irréparable.

Mouvement II - Le meurtre : quand le romanesque bascule dans le tragique

Ce mouvement est le pivot dramatique de l'extrait. L'adverbe « enfin » laissait espérer une issue heureuse ; **l'élément perturbateur retarde et déplace ce dénouement**. Le meurtre est commis, et Des Grieux s'en désolidarise aussitôt rhétoriquement.

Argument 1 - La mécanique du suspense : espoir et obstacle

- **Procédés** : Adverbe « enfin » (valeur de soulagement) ; verbe modalisateur « je me croyais déjà libre » ; proposition subordonnée temporelle « Pendant qu'il s'empressait d'ouvrir... » ; présent de narration.
- **Analyse** :
 - **L'adverbe « enfin »** marque la libération annoncée après la longue progression à travers les portes du couvent.
 - Mais **le verbe modalisateur « croyais » introduit aussitôt un doute** : Des Grieux narrateur sait que ce sentiment de liberté était prématuré et l'inocule au lecteur.
 - **La proposition temporelle « Pendant qu'il s'empressait d'ouvrir » crée**

un effet de simultanéité dramatique - c'est précisément au moment de l'ouverture que surgit l'obstacle.

- **Le présent de narration** (« se lève et met la tête à sa porte ») confère à l'apparition du domestique **une vivacité théâtrale** qui accélère le rythme de la lecture.

Argument 2 - La cascade des péripéties : l'écriture de l'action

- **Procédés** : Enchaînement de verbes d'action au passé simple (« ordonna / s'élança / ne le marchandai point / lâchai le coup ») ; proposition subordonnée relative retardant l'élément perturbateur (« qui couchait dans une petite chambre voisine ») ; participiale (« entendant le bruit de quelques verrous »).
- **Analyse** :
 - La **succession rapide des passés simples** crée un effet de cascade : les actions s'enchaînent sans pause réflexive, comme si Des Grieux ne faisait que réagir à la situation.
 - Le narrateur ménage cependant un **retard dramatique** en introduisant **deux propositions subordonnées** avant l'arrivée du domestique : le lecteur sent la menace monter avant même qu'elle ne se concrétise.
 - L'expression « **ne le marchandai point** » est **particulièrement froide** : elle dit le meurtre sans l'appeler par son nom. Prévost ne décrit pas la violence — il la fait disparaître dans une formule d'escrime (marchander signifie épargner, hésiter à frapper). Le meurtre est dit en creux, par la négation de l'hésitation plutôt que par l'affirmation de l'acte. Et c'est précisément cette façon d'esquiver la description qui révèle l'état mental de Des Grieux : il ne s'attarde pas, il ne ressent pas, il passe à autre chose. Ce contournement de la violence révèle davantage sur l'état mental de Des Grieux que n'importe quelle description : **il tue comme on écarte un obstacle**.

Argument 3 - La rhétorique de la légitime défense : se dédouaner du meurtre

- **Procédés** : Discours direct au supérieur (« Voilà de quoi vous êtes cause, mon père ») ; adverbe d'attitude (« assez fièrement ») ; proposition adversative (« Mais que cela ne vous empêche point d'achever ») ; adjectif péjoratif (« puissant coquin ») ; CCM (« sans balancer »).
- **Analyse** : **Trois procédés travaillent à la déresponsabilisation de Des Grieux**.
 - D'abord, la **description du domestique** comme « **puissant coquin** » qui s'« élança » « **sans balancer** » **justifie l'acte en légitime défense** : Des Grieux ne pouvait pas faire autrement.

- Ensuite, **l'imputation de la responsabilité au supérieur** (« Voilà de quoi vous êtes cause ») déplace la culpabilité sur une tierce personne.
- Enfin, **l'adverbe « assez fièrement » révèle une absence de remords troublante** : Des Grieux est satisfait de sa réplique. La conjonction adversative « Mais » suivie de « que cela ne vous empêche point d'achever » dit le plus clairement l'insensibilité du personnage : un homme vient d'être tué, et Des Grieux pousse le supérieur à continuer d'ouvrir la porte.

Conclusion du mouvement : Le deuxième mouvement a donc **franchi le seuil du romanesque pur** : un meurtre a été commis, et Des Grieux a démontré sa capacité à agir sans remords au service de sa passion.

Transition : Mais l'extrait ne s'achève pas sur la violence : il se conclut sur **les retrouvailles avec Lescaut**, où Des Grieux redevient momentanément un personnage presque ordinaire — un homme libre qui retrouve ses complices.

Mouvement III - Les retrouvailles : liberté, complicité et minimisation du meurtre

Ce troisième mouvement ramène la scène à **une dimension plus prosaïque** : la **liberté retrouvée, la complicité avec Lescaut, et une dernière pirouette rhétorique sur la question de l'arme chargée.**

Argument 1 - La liberté retrouvée : ellipse et soulagement

- **Procédés** : Ellipse narrative (une phrase courte règle la sortie du couvent) ; phrase négative (« Il n'osa refuser de l'ouvrir ») ; adverbe (« heureusement »).
- **Analyse** :
 - **La sobriété de la phrase** « Il n'osa refuser de l'ouvrir » - passant par la négation - dit en creux l'état d'esprit du supérieur après le coup de feu : il est tétanisé et soumis. Le narrateur n'a pas besoin d'en dire plus.
 - **L'adverbe « heureusement »** est frappant par **sa légèreté** : un homme a été tué quelques instants plus tôt, et Des Grieux exprime son soulagement comme s'il s'agissait d'un simple contretemps évité.
 - Cette **dissonance entre la gravité des actes et la désinvolture du narrateur** est un signe fort de sa marginalité morale.

Argument 2 - La complicité avec Lescaut : une bande en marge

- **Procédés** : Pronom de la 1^{ère} personne du pluriel (« Nous nous éloignâmes ») ; proposition relative indéterminée (« qui m'attendait avec deux amis ») ; lien symbolique autour du pistolet.
- **Analyse** : Le passage du je au nous marque le basculement de Des Grieux dans un univers de hors-la-loi. La relative « avec deux amis » est volontairement indéterminée — on ne sait pas de qui il s'agit — ce qui donne l'impression d'une bande de malfaiteurs aux contours flous. L'arme devient le lien symbolique entre les personnages : c'est Lescaut qui l'a fournie, c'est sur l'arme que porte le premier échange entre les deux hommes. Le pistolet est à la fois objet du crime et symbole de la connivence entre Des Grieux et le monde de la délinquance.

Argument 3 - La pirouette finale : retournement de la responsabilité

- **Procédés** : Accusation directe (« C'est votre faute ») ; adverbe d'opposition (« Cependant ») ; verbe « remerciai » qui renverse la charge morale.
- **Analyse** :
 - La **construction en deux temps est révélatrice de la logique morale de Des Grieux** : d'abord accuser Lescaut (« C'est votre faute »), puis le remercier.
 - L'**adverbe « Cependant » marque un revirement soudain** qui dit tout sur la façon dont Des Grieux gère la **question de la responsabilité** : il impute la faute, puis la minimise aussitôt.
 - La **reconnaissance finale pour avoir fourni l'arme chargée est particulièrement révélatrice** : Des Grieux assume l'utilité du meurtre tout en **refusant d'en endosser la responsabilité morale**. C'est un mécanisme psychologique caractéristique du personnage.

Conclusion

Bilan

Cette scène d'évasion mobilise tous les ressorts du romanesque : rythme haletant, dialogue au style direct, rebondissement inattendu, meurtre accompli sans trembler. Mais ce qui en fait la richesse, c'est la **tension permanente entre deux lectures possibles**. D'un côté, un héros déterminé, mu par l'amour, que le lecteur suit malgré lui avec empathie. De l'autre, un personnage violent, imprévisible et prompt à retourner la culpabilité sur autrui : le supérieur est imprudent, le domestique est un coquin, Lescaut a mal chargé le pistolet. **Le récit subjectif de Des Grieux fonctionne comme un prisme**

déformant : les faits sont là, mais leur interprétation est entièrement orientée.

Réponse à la problématique

Notre problématique demandait comment ce passage révèle un personnage en marge des lois morales et sociales, dont la passion justifie tous les actes, y compris le meurtre. **La réponse est dans le mot heureusement qui clôt la scène** : un homme vient d'être tué, et Des Grieux exprime son soulagement comme s'il s'agissait d'un simple contretemps dépassé. **Ce n'est pas l'indifférence d'un criminel endurci — c'est quelque chose de plus troublant encore : la conviction sincère que l'amour absolu place celui qui l'éprouve au-dessus des lois ordinaires. Des Grieux n'est pas en marge parce qu'il choisit de l'être : il l'est parce qu'il ne perçoit même plus la frontière.**

Ouverture

Cette scène d'évasion - la prise d'otage, la progression porte après porte, le coup de feu, la liberté retrouvée - trouve un écho saisissant dans *Le Comte de Monte-Cristo* de Dumas (1844). L'évasion du château d'If par Edmond Dantès repose sur les mêmes ressorts : la détermination absolue du prisonnier, l'ingéniosité du plan, la tension du récit qui tient le lecteur en haleine. Mais là où Des Grieux improvise et tue par accident - ou presque -, Dantès calcule, patiente, et ne doit sa liberté qu'à lui-même. **Les deux scènes disent pourtant la même chose sur le plaisir du romanesque : le lecteur, qu'il le veuille ou non, prend le parti du prisonnier contre ses geôliers et consent à suspendre son jugement moral le temps que la porte s'ouvre.**